



Attentats à Paris

publié le 15/11/2015 - mis à jour le 16/11/2015

Les attentats terroristes qui ont frappé Paris et la Seine-Saint-Denis ce vendredi 13 novembre ont atteint une nouvelle fois le cœur de notre République. Le Président de la République a déclaré l'état d'urgence et trois jours de deuil national.

Ce lundi 16 novembre en début de matinée, tous les personnels du collège André Brouillet seront mobilisés pour accueillir les élèves, leur permettre de témoigner de leurs émotions et sentiments et répondre à leurs questions dans le respect de la neutralité et de la laïcité.

Une minute de silence sera observée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.